

# CODE D'ÉTHIQUE DE CATALOGAGE

## Partie 1 – Introduction

### a. Contexte

Le *Code de d'éthique du catalogage* a été créé par le Comité directeur de l'éthique du catalogage, composé de membres des communautés du catalogage des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni, avec l'aide des membres des groupes de travail de la communauté internationale du catalogage (voir les listes de membres à la fin du présent document).

Ces travaux visant à produire un document sur l'éthique du catalogage répondent à l'intérêt et au besoin manifestes d'orientation en matière d'éthique du catalogage exprimés dans le cadre de forums tenus par le Comité exécutif du volet Catalogage et gestion des métadonnées à l'occasion du colloque annuel et de la conférence du milieu de l'hiver de l'American Library Association en 2016. Le conseil d'administration du Comité exécutif du volet Catalogage et gestion des métadonnées a formé le Comité directeur de l'éthique du catalogage afin de créer un document dynamique sur l'éthique du catalogage (défini à la section b de l'introduction) qui incarne l'expérience et la sagesse collectives de la communauté de pratique du catalogage. Une fois achevé, le document comportera des déclarations d'éthique fondées sur les principes et les valeurs établis par le Comité directeur de l'éthique du catalogage et les groupes de travail, ainsi que des conseils et des pratiques exemplaires, qui pourront être diffusés dans toute la communauté du catalogage.

Le Comité directeur de l'éthique du catalogage, composé de six membres, compte des représentants du Comité exécutif du volet Catalogage et gestion des métadonnées, du groupe de métadonnées et de découverte (anciennement le groupe du catalogage et de l'indexation) du Chartered Institute of Library and Information Professionals au Royaume-Uni ainsi que du Comité sur les normes relatives au catalogage et aux métadonnées de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques au Canada. L'élaboration du document sur l'éthique du catalogage a commencé en février 2019 et a culminé à la publication d'une première ébauche du *Code de déontologie du catalogage* en juin 2020 et d'une deuxième ébauche en août 2020. La version finale du document a été achevée en janvier 2021.

Site Web du Comité directeur de l'éthique du catalogage :

<https://sites.google.com/view/cataloging-ethics/home>

## b. Définitions

Le terme « éthique du catalogage » s'entend d'un ensemble de principes et de valeurs qui offrent un cadre décisionnel volontaire aux personnes qui occupent des postes liés au catalogage ou aux métadonnées.

Sous-domaine de la bibliothéconomie critique, le « catalogage critique » a pour objectif de comprendre et de modifier la façon dont les organisations du savoir codifient les systèmes d'oppression.

Le terme « catalogueur » sert de raccourci pour désigner toute personne dont le travail concerne le catalogage et les métadonnées.

## c. Portée

En tant que catalogueurs, nous influençons grandement par nos choix la façon dont les ressources documentaires sont représentées. Ce document sur l'éthique, qui se veut un cadre pour aborder le travail de catalogage, sera un outil utile pour les praticiens, les employeurs, les concepteurs de normes, les fournisseurs, les étudiants et les éducateurs lorsque des situations éthiques se présentent.

La création de métadonnées est un processus continu qui consiste en de vastes travaux collaboratifs en constante évolution. La tension entre le changement et le statu quo donne l'occasion de se frotter aux enjeux éthiques au sein de notre communauté de pratique.

Les normes et les pratiques de catalogage sont aujourd'hui et ont été par le passé caractérisées par le racisme, la suprématie blanche, le colonialisme, l'altérisation et l'oppression. Nous reconnaissons que ni le catalogage ni les catalogueurs ne sont neutres, et nous appuyons le catalogage critique comme approche de notre travail commun dans le but de rendre les métadonnées inclusives et les ressources accessibles. Pour créer un changement systémique, les catalogueurs ont besoin d'un soutien institutionnel. Nous reconnaissons que chaque milieu de travail est différent, et les réponses aux problèmes éthiques sont nécessairement fondées sur des contextes régionaux.

Nous reconnaissons les obstacles systémiques à l'inclusion et sommes conscients que même si les pratiques éthiques individuelles sont essentielles, elles ne sont pas suffisantes. Les déclarations d'éthique énumérées à la partie 2 visent à orienter notre pratique professionnelle et à prodiguer des conseils en matière d'éthique. Les déclarations sont fondées sur les valeurs et les principes fondamentaux du travail de catalogage, définis par le Comité directeur de l'éthique du catalogage et les groupes de travail :

- Accès aux ressources et aux métadonnées

- Reconnaissance des préjugés
- Défense des intérêts
- Collaboration
- Application critique des normes
- Diversité, équité et inclusion
- Éducation et formation
- Respect de la vie privée et des préférences des agents
- Responsabilité et transparence
- Compréhension et satisfaction des besoins des utilisateurs

Un document distinct contiendra des études de cas qui illustreront davantage les déclarations en montrant ce que des collègues ont fait ou feraient pour traiter des enjeux éthiques.

## Partie 2 – Déclarations de principes éthiques

Nous utiliserons ces déclarations d'éthique, énumérés ici sans ordre d'importance particulier, pour orienter et améliorer notre pratique de catalogage :

1. Nous cataloguons les ressources de nos collections en gardant l'utilisateur final à l'esprit afin de faciliter l'accès et de promouvoir la découverte.
2. Nous nous engageons à décrire les ressources sans discrimination tout en respectant la vie privée et les préférences des agents qui y sont associés.
3. Nous reconnaissons que nous apportons nos préjugés en milieu de travail; par conséquent, nous nous efforçons de surmonter les préjugés personnels, institutionnels et sociétaux dans notre travail.
4. Nous reconnaissons que l'interopérabilité et l'application uniforme des normes aident nos utilisateurs à trouver des documents et à y accéder. Cependant, toutes les normes sont biaisées; nous les aborderons de façon critique et ferons en sorte que le catalogage devienne plus inclusif.
5. Nous appuyons les efforts visant à rendre les normes et les outils accessibles à tous les catalogueurs sur les plans financier, intellectuel et technologique, et à faire en sorte qu'ils soient élaborés à partir de recherches fondées sur des données probantes et de commentaires des intervenants.
6. Nous assumons la responsabilité de nos décisions de catalogage et préconisons la transparence de nos pratiques et politiques institutionnelles.
7. Nous collaborons à grande échelle pour appuyer la création, la distribution, la maintenance et l'enrichissement des métadonnées dans divers environnements et pays.

8. Nous insistons sur la diversité, l'équité et l'inclusion en milieu de travail. Nous faisons la promotion de l'éducation, de la formation, de l'équité salariale et d'un milieu de travail équitable pour tous les catalogueurs, afin qu'ils puissent continuer d'appuyer la recherche et la découverte.

9. Nous défendons l'importance du catalogage au sein de nos organisations et auprès des partenaires externes.

10. Nous travaillons avec nos communautés d'utilisateurs pour comprendre leurs besoins afin de fournir des services pertinents et rapides.

*Version finale – janvier 2021*

**Créé par le Comité directeur de l'éthique du catalogage :**

Beth Shoemaker (coprésidente) – Université Emory

Karen Snow (coprésidente) – Université dominicaine, École des sciences de l'information

May Chan – Université de Toronto

Jane Daniels – Université métropolitaine de Cardiff

Sarah Furger – Bibliothèque publique de Joliet

Diane Pennington – Université de Strathclyde, Département d'informatique et des sciences de l'information

**En consultation avec les groupes de travail suivants :**

Groupe de travail sur la portée et l'infrastructure de l'accès

Miranda Calhoon

Keri Cascio

AhavaCohen

Carly Diab

Maryanne Kempthorne

Sol Maria Lopez

Maurine McCourry

Christine Megowan

Jane Rosario

Groupe de travail sur l'ouvrage d'autorité

Rebecca Belford  
Emily Boss  
Abby Dover  
Netanel Ganin  
Ngoc-My Guidarelli  
Linda Ling  
Lisa Lorenzo  
Carol Miller  
R. Antonio Muñoz Gómez  
Gretchen Neidhardt  
Naomi Shiraishi  
Catherine Smith  
Christine F. Smith  
Jonathan Tuttle  
Luiza Wainer  
Eric Willey  
Laura Wright

Groupe de travail sur la classification

Kelly Buehler  
Alonzo Crawford  
Marco De Petrillo  
Violet Fox  
Susanna French  
Iris Godwin  
Margaret Joyce  
Eve Lacey  
Puck Malamud  
Amanda Ros  
Genévrier Starr  
Michael Stewart

Groupe de travail sur la découverte des ressources et l'accessibilité

Misty Alvero  
Hazel Kearns-Rees  
Alissa McCulloch  
Ann Myers

Jessica O'Neil  
Bonnie Parks  
Elizabeth Peters  
Annick Stein  
Emily Sugerman  
Susan Vandale

Groupe de travail sur la dotation et les conditions de travail

Tammie Busch  
Leslie Collie  
Wanda Gunther  
Sarah Hovde  
Julene Jones  
Caroline Kent  
Rachel Newlin  
Elsa Ouvrard-Prettol  
Peter Rolla  
Lisa Romano  
Karen Sigler  
Ryan Vernon  
Travis L. Wagner

Groupe de travail sur les vedettes-matières

Allison Bailund  
Paromita Biswas  
Chloe Bragg  
Christine Clayton  
Jennie-Claire Crate  
Christine Jacobs  
Rhonda Jessup  
Timothy Keller  
Lisa Lindell  
Joanne MacDonald  
Tammy Moore  
Su Su Myint  
Athena Salaba  
Merle Stevens  
Marcy Strong  
Kelly Swickard